

Sujet : [INTERNET] enquête publique création d'un champ d'éoliennes à Saint Cosme en Vairais

Date : 08/02/2019 15:26

Pour : "pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr" <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Je suis favorable sur le principe.

La transition énergétique est une nécessité et chacun doit y contribuer. Y compris en assumant les inconvénients qui y sont liés.

Par contre, les études présentées par le porteur de projet ne semblent pas être complètes. Si le projet s'avère ne pas être rentable, ce qui peut s'avérer être le cas en plaçant, comme prévu dans les études, les éoliennes dans un creux plutôt que sur une colline, les machines ne seront reprises par personne et alors soit elles resteront et les habitants auront les inconvénients sans les avantages soit elles devront être déconstruites et aux frais de qui? L'expérience nous montre qu'il est aisé de ne pas satisfaire à ses obligations dans ces domaines en se déclarant en faillite par exemple.

J. Sourdille